

Détachement et prédication seconde

Eva HAVU & Michel PIERRARD
Université d'Helsinki – Vrije Universiteit Brussel & plate-forme Gramm-R

Les études sur le détachement lient souvent ce type de construction au fonctionnement de la prédication seconde : la construction détachée “introduit une nouvelle structure prédicative (...), vient s’ajouter toujours à une prédication première dans une relation plus ou moins lâche” (Combettes 1998 : 12-13). Ce parallélisme s’impose tout particulièrement dans les structures adjectivantes (adjectivales ou participiales) suivantes¹, généralement analysées à la fois comme des prédications secondes et des structures détachées :

- (1) a) *Furieux*, Jean est parti.
b) *Regardant* à sa gauche, il vit le facteur qui sortait de sa maison.
c) *Reposé* et de bonne humeur, il est allé travailler.

Le détachement (DÉT) est censé caractériser une “discontinuité dans la linéarité du discours” (Neveu 2003 : 7). Des propriétés diverses lui sont attribuées : pour Dupont (1985 : 14), citant le *Grand Larousse de la Langue Française*, ‘détachement’ implique “une individualisation phonétique qui s’accompagne ou non d’un déplacement”. Par ailleurs, le complément détaché sera, d’un point de vue syntaxo-sémantique “une annexe de phrase, un supplément de proposition” (*Ibid.* : 16). La prédication seconde (PRÉD2), pour sa part, est globalement caractérisée comme “un type de séquence qui, malgré son statut syntaxiquement intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l’intérieur même de la phrase” (Cadiot & Furukawa 2000 : 3).

La présente contribution examinera un certain nombre de propriétés des structures adjectivantes pour déterminer plus précisément la fonction que remplit le détachement dans ce type de prédication seconde.

1. Fonction définitoire du détachement

Etant donné les exemples (1a-c), on pourrait envisager que le détachement définit de manière complète et suffisante les prédications secondes adjectivantes. Par ailleurs, la définition de Combettes ci-dessus semble induire que tout détachement met en place une PRÉD2. Dans une contribution antérieure (Havu & Pierrard, à paraître (a)), nous confrontons de façon systématique les diverses appréhensions possibles du détachement au fonctionnement et aux propriétés des constructions à prédication seconde pour évaluer s’il y a réellement recouvrement. Nous nous limiterons ici à l’examen de la validité des deux prédictions mentionnées ci-dessous.

a) Une prédication seconde adjectivante serait pleinement caractérisée par la propriété du détachement. Pourtant, on peut relever des constructions adjectivantes sans détachement :

- (2) a) Je trouve ton frère très *intelligent*.

¹ Neveu (2003 : 8) souligne que les premières utilisations métalinguistiques systématiques du terme détachement sont apparues pour traiter de l’adjectif à valeur circonstancielle, séparé de son support nominal.

- b) Nous considérons cette question comme *importante*.

b) DÉT pour sa part induirait automatiquement une PRÉD2. Ici aussi, divers exemples de structures détachées, telles par exemple les 'disloquées', ne mettent nullement en place une prédication seconde :

- (3) a) *Le facteur*, personne ne l'attendait à cette heure. (Fradin 1990 : 3)
 b) Il n'est pas venu, *lui*. (Prévost 2003 : 104)
 c) *De cette histoire*, il se souviendra longtemps. (Fradin 1988 : 26)
 d) *L'armée*, j'ai déjà donné. (Fradin 1988 : 26)

La considération de ces deux cas de figure met en évidence qu'il n'y a nullement recouvrement complet entre les deux notions mais que la langue génère des constructions dans lesquelles elles peuvent se combiner dans diverses configurations :

- (4) a) *Marie*, elle n'est pas venue.
 [+DÉT; -PRÉD2]
 b) *Jeune*, il faisait du sport.
 [+DÉT; +PRÉD2]
 c) Il boit son café *chaud*.
 [-DÉT; +PRÉD2]

Par conséquent, il n'y a pas de fondement pour attribuer une fonction définitoire au détachement par rapport à PRÉD2². De fait, il ne caractérise pas prototypiquement l'ensemble des PRÉD2 puisque certaines PRÉD2 ne comportent pas le trait [+DÉT] (cf. 4c).

En réalité, l'appréhension de PRÉD2 d'une part et de la construction détachée de l'autre est fondamentalement différente : dans le premier cas (PRÉD2), le segment est vu comme l'ensemble apport + support qui se greffe sur PRÉD1 (*Il boit_{p1} [son café chaud_{p2}]*) et est ainsi générateur d'une prédication complexe (PRÉD1 + PRÉD2). En conséquence, PRÉD2 est plutôt caractérisée par des marques **d'intégration** syntaxique (cf. pronominalisation du thème de PRÉD2 sous la forme d'un clitique objet)

- (4) c') Il le boit *chaud*.

Les constructions détachées sont pour leur part plutôt définies comme des segments s'appariant à un support ou à un référent dans PRÉD1 ("Dépendance référentielle de la CD envers le groupe référentiel (le référent) dans PRÉD1" (Combettes 1998 : 13-15 ; 27)). Elles sont par conséquent identifiées - c'est une de leurs propriétés de base - par leur **disjonction** formelle, matérialisée par la discontinuité, qui s'exprime par une liberté de position et des marques prosodiques ou diacritiques et débouche, dans le cas des disloquées, sur une 'segmentation', le découpage d'une proposition en segments (cf. Blasco-Dulbecco & Caddéo 2001 : 126).

Bref, s'il n'y a pas correspondance définitoire entre PRÉD2 et DÉT, l'existence de PRÉD2 détachées est incontestable. Dès lors, si le détachement n'est pas une propriété fondatrice de PRÉD2, il joue incontestablement un rôle important dans ces constructions. Reste alors à définir lequel. Traditionnellement, le détachement sert à moduler l'information connue ou nouvelle ; le cas des PRÉD2 de type adjectivant suggère que la combinaison du détachement et de PRÉD2 correspond à des besoins plus complexes et plus divers.

² L'observation corrobore le constat plus général de Neveu, reprenant Dupont (1985) : "Le détachement ne saurait donc marquer une identité fonctionnelle, dans la mesure où l'on ne peut pas faire correspondre au signifiant de détachement un ensemble homogène d'événements linguistiques" (2003 : 9).

2. Le détachement comme indice d'extrapredicativité

Souvent, le détachement est vu comme un indice de topicalisation ou de thématisation (cf. Combettes 1998 ; Furukawa 2003 ; Prévost 2003), c'est-à-dire d'une opération d'explicitation de ce qui est connu, de 'ce à propos de quoi on va apporter des éléments nouveaux' à travers le développement d'une prédication constituant le commentaire. Remplit-il la même fonction en PRÉD2 ?

2.1. Dans les PRÉD2 de type adjectivant, le détachement n'a pas pour fonction spécifique d'indiquer la topicalisation. Divers auteurs signalent au contraire que l'élément détaché semble pouvoir remplir aussi bien la fonction topique que focalisante. Ainsi, dans (5a), il contribuerait à assurer "la continuité topique" en donnant des précisions au sujet du thème (cf. Neveu 2000 : 117), tandis que dans (5b), il est indice de focalisation, puisqu'il introduit un élément nouveau qui n'a aucun lien avec le contexte de gauche (cf. Combettes 1998 : 62) :

- (5) a) Titre : Ministres grognons
S'estimant écartés, des membres du gouvernement critiquent la campagne "technocratique" de leur leader. Effet des derniers sondages le donnant perdant. (Libération, 16.4.02 / 1)
- b) Pour faire reculer le chômage, Laguiller promet d'interdire les licenciements, tandis que Le Pen s'engage à stopper l'immigration. *Morose sur le fond*, l'électeur moyen attend, chaque jour qui passe, le prochain rebondissement. Les hommes et les femmes politiques ne se forcent pas pour le leur offrir. (Libération, 16.4.02 / 15)

Si le détachement n'est pas en PRÉD2 un indice de topicalisation, il présente néanmoins dans ces constructions une caractéristique remarquable.

2.2. Dans son fonctionnement en PRÉD2, le détachement ne sert pas à identifier une structure marquée par rapport à une séquence sans détachement qui exprimerait la structure non marquée :

- (6) a) *De son père*, il refuse toute aide.
 b) Il refuse toute aide *de son père*.
 c) *Mécontent*, l'homme a quitté la salle.
 d) L'homme *mécontent* a quitté la salle.

Dans certains types de constructions souvent évoqués (6a-b), on peut en effet interpréter la construction détachée (6a) comme la forme marquée par rapport à une séquence non détachée et non marquée (6b). Cette opposition est toutefois difficile à maintenir dans le cas de structures en PRÉD2 (6c-d), où l'adjectif doit par définition être détaché dans les deux énoncés pour être considéré comme PRÉD2. En effet, l'intégration change le statut de l'adjectif, qui devient épithète et a donc une fonction déterminative (cf. 7a-b). De fait, cette impossibilité d'intégration est une propriété définitoire des PRÉD2 adjectivantes :

- (7) a) *Furieux*, l'homme est sorti ≠ l'homme *furieux* est sorti.
 b) *Reposé et de bonne humeur*, l'employé s'est mis au travail ≠ un employé *reposé et de bonne humeur* est nettement plus productif.

En conséquence, dans ces tours, le détachement ne peut être considéré comme une indication de marquage informationnel, comme c'est le cas dans les exemples 6a-b. Dans les tours 6c-d, le détachement joue un autre rôle : c'est fondamentalement un indice d'extrapredicativité : il souligne que l'élément en question ne fonctionne, ni comme argument du prédicat central, ni

comme déterminant d'un de ces arguments³. C'est un rôle largement partagé dans diverses constructions à prédication seconde : le détachement marque l'extrapredicativité de la relative appositive (8a) par rapport à la relative déterminative (8a') ; de même, la construction participe détachée (8b-b') est une PRÉD2, contrairement à la construction non détachée qui est épithète (8b'') :

- (8) a) Les hommes, *qui étaient malades*, ont été déportés
 a') Les hommes *qui étaient malades* ont été déportés.
 b) *Regardant* à sa gauche, il vit le facteur qui sortait de sa maison.
 b') D'autant que la loi Evin, *prohibant* déjà le tabagisme dans certains lieux publics, n'est guère appliquée. (Le Figaro 10.12.03 / 12)
 b'') Pour certains, un texte *interdisant* de fumer n'est toutefois pas inconcevable à terme. (Le Figaro 10.12.03 / 12)

Comme indice d'extrapredicativité, le détachement active les procédures d'identification de la construction PRÉD2. Même dans le cas de constructions caractérisées au sein de PRÉD2 par le non-détachement, les 'attributs de l'objet' (9a), on peut relever que leur emploi dominant entraîne souvent une pronominalisation du support objet (9b), ce qui rétablit dans les faits le schéma d'une structure détachée, et permettra de distinguer l'interprétation prédicative seconde d'une interprétation déterminative (9b-b'). Toutefois, dans les ces tours-ci, c'est le support qui est détaché et non pas le prédicat adjectival :

- (9) a) Il a acheté sa voiture *neuve*.
 b) Il l'a achetée *neuve*, sa voiture.
 b') Il l'a enfin achetée, sa voiture *neuve*.

Dans le cas d'une grammaticalisation (ou spécification syntaxique) plus poussée de la construction en PRÉD2 toutefois, d'autres marques grammaticales du rapport prédicatif (9c-c' et 9d-d') ou certains moules syntaxiques (9e-e') apparaîtront de sorte que le détachement ne s'impose plus alors comme discriminant fonctionnel indispensable :

- c) Il y a une place *de* libre/ Il y en a une *de* libre.
 c') Il a occupé une place libre.
 d) Il considère ce groupe armé *comme* particulièrement dangereux/ Il le considère *comme* particulièrement dangereux.
 d') Ce groupe armé particulièrement dangereux a revendiqué l'enlèvement de Jean.
 e) Paul a *les* yeux bleus.
 e') Paul a des yeux bleus.

En conclusion, le détachement en tant que tel nous paraît remplir en PRÉD2 – et en particulier auprès des PRÉD2 adjectivantes qui nous occupent - un rôle tout à fait spécifique, non pas informationnel mais 'fonctionnel', signalant la fonction extrapredicative du segment concerné et activant dans le cerveau les procédures d'identification de la construction PRÉD2.

3. La position de l'élément détaché comme apport informationnel

Si le détachement en soi n'est pas un facteur de discrimination informationnelle, sa *position* par rapport au reste de l'énoncé – initiale, finale ou non polaire – jouera un rôle important dans la structuration de l'information, en particulier dans l'agencement du connu et du nouveau.

³ Le détachement sert en quelque sorte à souligner la non-intégration de la séquence concernée à l'ensemble des arguments de la prédication centrale et marque donc la tendance inverse à celle pointée par Givón : "The more integrated the two events are, the less are they likely to be separated by a subordinator (or a physical pause)" (1990 : 560-561).

3.1. A l'initiale

La position des PRÉD2 de type adjectivant à l'initiale est considérée comme la place de loin la plus courante (cf. Neveu 1998 : 148), mais cela peut varier d'après le type de texte. Ainsi, une étude des participes présents dans les textes médiatiques (Havu & Pierrard, à paraître (b)) révèle que la position finale présente une fréquence plus forte. A l'initiale,

a) le segment détaché de PRÉD2 se rattache d'une façon largement majoritaire à un support qui est sujet/ thème de PRÉD1 (10a), et les rares emplois discordants (10b) procurent des difficultés d'interprétation :

- (10) a) Titre : Une revue internationale farouchement indépendante
[...] *Se proclamant* volontiers jalouse de son indépendance, la revue s'est à plusieurs reprises illustrée par des prises de position contraires [...] (Le Figaro, 10.12.03 / 12)
- b) Miné par quinze ans d'une guerre particulièrement cruelle contre une dissidence sudiste [...], le Soudan se trouve aujourd'hui dans une situation délicate. *Pénalisée* par cette guerre coûteuse, l'inflation galopante a entraîné la livre soudanaise dans une spirale de dépréciations. (Combettes 1998 : 63)
[*pénalisée* ≠ l'inflation mais = la livre soudanaise]

b) ce segment aura pour rôle

- soit de marquer un lien en tête de phrase avec le contexte de gauche, ce qui est le cas le plus courant. Il forme alors clairement une sorte de topique secondaire en reprenant directement (10a) ou indirectement (5a), un terme du contexte immédiat ou en établissant une relation avec le contexte antérieur grâce à un complément ("assurer la continuité topique", cf. Neveu 2000 : 117 ; cf. 11). Le rapport prédicatif second entre l'élément détaché et son support sera donc caractérisé, du point de vue informatif, par les traits [+TH/ + TH] :

- (5) a) Titre : Ministres grognons
S'estimant écartés, des membres du gouvernement critiquent la campagne « technocratique » de leur leader. (Libération, 16.4.02 / 1)
- (11) Par-delà la présence de Nicolas Sarkozy à la Mosquée de Paris, c'est toute la question de la constitution sur l'islam en France [...], qui concerne le feu des critiques. *Accédant à la demande de la Mosquée de Paris*, le ministère de l'intérieur avait décidé, au mois de juin, de repousser l'élection d'une instance représentative à partir des mosquées. (Le Monde, 6-7.10.02 / 8)

- soit d'introduire un élément nouveau qui n'a aucun lien avec le contexte de gauche (Combettes 1998 : 62). Dans ce sens, l'élément détaché a alors un caractère rhématique (cf. Le Querler 2003), même s'il ne participe pas à la prédication principale qui contient le 'vrai rhème'. Dans ce contexte, il se rattache le plus souvent à un support à droite qui remplit une fonction de thème (exemple 12). Il joue dans cette configuration le rôle d'un 'rhème second'⁴ ou d'un 'rhème d'arrière-plan', tandis que son référent, qui est thématique, reprend un élément (ou plusieurs éléments) du contexte de gauche. Le rapport prédicatif second entre l'élément détaché et son support sera alors marqué par les traits [+RH/ + TH] :

- (12) Né le 28 décembre 1907, Erich Mielke s'inscrit dès l'âge de quatorze ans aux jeunesses communistes. *Arrêté* en 1939 en France, il s'échappe et se réfugie une deuxième fois à Moscou. [...] *Sénile*, il est libéré en août 1995 et il [...] (Le Monde 27.5.00 : 17)

⁴ Pour Neveu 1998 : 182-183, il s'agit cependant toujours d'un thème secondaire, parce que l'élément détaché "témoigne de son incapacité à se constituer à soi seul en objet de discours et souligne son fonctionnement en appel de support".

Mais le support à droite de l'élément détaché peut aussi introduire un élément nouveau (cf. Neveu 1998 : 179). A ce moment, PRÉD2 constitue en quelque sorte un rhème complexe (5 b) puisque le rapport prédicatif second entre l'élément détaché et son support sera caractérisé du point de vue informatif par les traits [+RH/ + RH] :

- (5) b) Pour faire reculer le chômage, Laguiller promet d'interdire les licenciements, tandis que Le Pen s'engage à stopper l'immigration. *Morose* sur le fond, l'électeur moyen attend, chaque jour qui passe, le prochain rebondissement. Les hommes et les femmes politiques ne se forcent pas pour la leur offrir. (Libération 16.4.02 / 15)

3.2. A la finale

À la place finale (13a) tout comme en position non polaire (13b) ou se trouvant immédiatement après leur support (13c), l'élément détaché qui se rattache au thème/ sujet ou à un autre argument de PRÉD1 (13d) est souvent rhématique (cf. Combettes 1998 : 67-68, 83, Neveu 1998 : 179), et marque une forte informativité, en particulier dans des phrases à structure VS (13b) :

- (13) a) L'Espagne a vécu une journée de mobilisation intense au lendemain des attaques terroristes perpétrées en trois endroits différents de la capitale, *tuant* 199 personnes et en *blessant* 1.463 autres. (Le Soir, 13-14.3.2004 / 1)
 b) Là-bas se trouvait, *immobile*, un homme qui [...] (Combettes 1998 : 67)
 c) D'autres victimes, d'autres suspects défilèrent. Une jeune femme, *masquant* son visage et son identité, attaquait l'Etat pour avoir indûment remis en liberté l'homme qui l'a agressée. (Le Figaro, 11-12.12.2004 / 27)
 d) Les indigènes espèrent voir les accords de San Andres, *défendant* leur spécificité culturelle, enfin reconnus et appliqués. (Le Vif 13)

Toutefois, même à la position finale, la construction détachée peut reprendre, tout comme à l'initiale, des unités contenues dans le contexte antérieur (13e : cf. Combettes 1998 : 67), mais cela semble lié à une re-thématisation en quelque sorte d'un élément antérieur :

- e) Les Japonais ont longtemps privilégié le petit commerce pour préserver l'emploi chez eux [...]. Résultat : le commerce local est peu performant, *protégé* de la concurrence étrangère.

De manière générale, la valeur discursive de PRÉD2 pèse sur le choix des positions potentielles de l'élément détaché. Des énoncés avec une PRÉD2 topique en finale comme (13e) semblent demander en effet des conditions discursives particulières⁵, telles par exemple l'absence d'un ordre de progression temporelle d'événements, ce que souligne aussi la difficulté de produire 12a' face au caractère pleinement acceptable de 13a :

- (12) a') ?? Erich Mielke s'échappe et se réfugie une deuxième fois à Moscou, *arrêté* en 1939 en France, [...].

Cette difficulté peut cependant être neutralisée par l'utilisation d'une forme verbale marquant l'antériorité ou l'accompli :

- (14) retrouvée évanouie sur le bord de la route, les vêtements trempés par l'orage, Marie Menest *avait été renversée* par une moto qui [...]. (Blanche-Benveniste 1997 : 60)
 (12) a'') ? Erich Mielke s'échappe et se réfugie une deuxième fois à Moscou, *ayant été arrêté* en 1939 en France.

⁵ Cf. pour un constat similaire à propos de la dislocation Blasco-Dulbecco (1999 : 62). Elle souligne que le degré de thémativité est plus ou moins élevé selon la place du syntagme disloqué. Ainsi l'élément disloqué après le verbe est une sorte de thème de rappel : il nécessite une cohérence thématique plus forte que celle de l'élément disloqué avant le verbe.

En conclusion, l'élément détaché en position initiale est plus souvent lié au contexte de gauche que les constructions détachées occupant d'autres positions. Cependant, il s'agit de tendances générales, aucun lien univoque ne pouvant être établi entre la position de l'élément détaché et son rôle de marqueur de topicalisation ou de focalisation informative. Ceci d'autant plus que la prééminence informative de PRÉD2 semble aussi liée à la fonction et à l'apport informatif du support auquel l'élément détaché est lié dans PRÉD1.

4. La position de l'élément détaché comme indice du lien interprétatif entre prédications

La position de l'élément détaché n'a pas seulement un impact sur la structuration de l'information mais aussi sur l'interprétation du rapport à établir entre les deux prédications.

4.1. La position de l'élément détaché par rapport à son support

Tout prédicat second est ancré sur un support qui est intégré dans PRÉD1. Le positionnement de ce prédicat second détaché par rapport à son support influera sur l'interprétation du rapport interprétatif. Les PRÉD2 ont le plus souvent une valeur descriptive (15a) mais, en particulier lorsque l'élément détaché se trouve en position initiale et précède son support, elles obtiennent une certaine autonomie d'interprétation (15b) et peuvent dès lors produire plusieurs effets de sens circonstanciels (cf. 15c-d ; il s'agit surtout de valeurs de temps, de cause, de condition ou de concession, cf. Combettes 1998 : 42, 46, Havu 2002) :

- (15) a) L'ancien directeur de l'école primaire, *condamné* vendredi dernier en correctionnelle à Versailles à deux ans de prison (...), a pour la première fois reconnu les faits.
- b) *Condamné* vendredi dernier en correctionnelle à Versailles à deux ans de prison (...), l'ancien directeur de l'école primaire a pour la première fois (...) reconnu les faits. (Le Figaro 15.5.00 /16)
- c) Sa première année de terminale se déroulera sans encombre. *Intelligent*, Serge rate cependant son diplôme de six points. (Le Monde 1.7.02/14)
[= bien qu'il soit intelligent ...]
- d) En 1959, année de la révolution triomphante à Cuba, Marita Lorenz a 20 ans. Elle est belle, libre et marquée à vie par un passage avec sa mère une actrice américaine [sic] - au camp de concentration de Bergen-Belsen à l'âge de quatre ans et un viol à l'âge de sept. *Incapable* de s'adapter aux réalités, elle s'évade en passant sa vie à bord des paquebots commandés par son père, le capitaine Heinrich Lorenz. (Le Figaro 14.11.01 / 28)
[= comme elle était incapable ...]

Ce type d'interprétation apparaît parfois également en position finale :

- (13) e) Les Japonais ont longtemps privilégié le petit commerce pour préserver l'emploi chez eux [...]. Résultat : le commerce local est peu performant, *protégé* de la concurrence étrangère.
[= puisqu'il est protégé ...]
- (15) e) Peu à peu l'identité de Magali Guillemot « s'efface », *blessée* que "cet homme voie en elle un ventre, et non une femme". (Libération 17-18.11.01)
[= parce qu'elle est blessée ...]

De manière similaire, les participes présents détachés en position finale peuvent induire une interprétation coordonnante entre les prédicats, de type narratif (16a) ou explicatif (16b) :

- (16) a) La première vague reflue, *emportant* avec elle la plupart des gens se trouvant à la plage. (TV5 11.1.05)
[= La première vague reflua et emporta avec elle ...]

- b) La sultane se leva, *mettant* fin à l'entretien. (Herslund 2000 : 90)
[= La sultane se leva et mit fin à l'entretien]

Même si, dans la plupart des cas, l'interprétation n'est pas univoque et peut dépendre de la connaissance du monde de l'interlocuteur (cf. Havu 2003, 2004), les positions initiale ou finale du segment détaché orientent la saisie vers une appréhension accentuant l'autonomie (de type 'circonstancielle' ou 'coordonnante') de PRÉD2. Cette saisie 'circonstancielle' est d'ailleurs une propriété spécifique du détachement en PRÉD2, qui sépare d'ailleurs ces tours des détachements par dislocation (cf. Havu & Pierrard, à paraître (a)).

4.2. La position de l'élément détaché par rapport au prédicat principal

Le positionnement du prédicat second détaché par rapport à la prédication intégrante sera un autre paramètre déterminant l'interprétation du lien interprédicatif. Ainsi, en 17a, l'élément détaché se positionne immédiatement après un prédicat principal 'non saturé', c'est-à-dire un prédicat sans argument venant le compléter (comme en 17b) et sans clôture phonétique ou pause (17b'). Dans un tel contexte, le support de PRÉD2 ne peut pas faire écran entre le segment détaché et le prédicat central (contrairement à ce qui se passe en 17b-b').

- (17) a) Il est rentré *ivre* / rentrer *ivre* tous les jours, ça ne se fait pas !
b) *Ivre*, il est rentré en taxi.
b') Il est rentré, *ivre* comme toute la Pologne.
c) Elle rend mon frère *fou*/ Mon frère, elle le rend *fou*.

En 17c, un SN argument semble séparer les deux prédicats mais en réalité, ce n'est pas un argument de PRÉD1 (**Elle rend mon frère/ Elle rend le livre/ Elle rend la nourriture*) ; Cela est bien montré par 17c' où le SN apparaît comme l'argument objet du prédicat complexe 'rendre fou'. D'ailleurs, dans ces constructions, le prédicat complexe peut parfaitement fonctionner sans objet :

- c') *Qui est-ce qu'elle rend ? / Qui est-ce qu'elle rend fou ? – Mon frère.
d) La drogue, ça rend *fou*.

Dans les deux tours (17a et 17c), il y a bien attraction de l'élément détaché par le prédicat régissant : Le type d'énoncé considéré ici, traditionnellement classé sous les valeurs 'occasionnellement attributives' de certains verbes (Riegel et alii 1994 : 237), montre clairement que cette attraction ne s'impose que sous certaines conditions de non-saturation (17a) et est impossible lorsqu'il y a une clôture phonétique ou lorsque le prédicat principal est saturé (17b-b'). De même, les occurrences comme 17c soulignent que l'attraction est favorisée lorsque le N support de PRÉD2 ne peut faire écran entre PRÉD1 et le segment apposé.

Position de l'élément détaché et non-clôture du prédicat verbal principal jouent également un rôle important dans les constructions par co-verbe où les deux prédicats verbaux désignent en réalité un même événement (16b : se lever = mettre fin à l'entretien ; cf. Herslund 2000). En effet, il suffit de déplacer le segment détaché (16c) ou de saturer le prédicat principal (16d) pour neutraliser cette interprétation par co-verbe (c'est-à-dire la désignation d'un même événement).

- (16) c) *Mettant* fin à l'entretien avec son conseiller, la sultane se leva avec difficulté en s'appuyant sur une canne.
d) La sultane se leva brusquement pour aller faire une promenade dans le jardin, *mettant* fin à l'entretien.

La position du segment détaché par rapport à son support ou au prédicat central de l'énoncé jouera donc un rôle capital dans l'appréhension du degré d'autonomie du rapport interprédicatif.

5. Conclusions

Notre étude se donnait pour objectif d'affiner l'appréhension du rapport entre la structure détachée et la prédication seconde. Les données observées permettent de formuler diverses conclusions concernant le rôle que joue le détachement dans les prédications secondes adjectivantes :

a) De toute évidence, on ne peut assimiler sans plus le détachement, que ce soit dans une saisie étroite ou une appréhension plus large, à la prédication seconde, et cette dernière ne peut être caractérisée à sa base par la première : Le détachement en tant que notion "ne saurait donc marquer une identité fonctionnelle" (Neveu 2003 : 9)

b) Toutefois, les données ont mis en évidence que le détachement est un indice important, quoique pas toujours univoque, des spécificités dans le fonctionnement de la prédication seconde adjectivante, et ceci sur un triple plan :

- sur un plan **prédicationnel**, le détachement joue le rôle d'un indice favorisant l'appréhension extrapredicative du segment impliqué ;
- sur un plan **pragmatique**, la position de l'élément détaché remplit un rôle central dans la structuration de l'information véhiculée par PRÉD2 ;
- sur un plan **interprétatif** enfin, la position de l'élément détaché peut orienter l'interprétation du rapport à établir entre les deux prédications.

Bibliographie sommaire

- Blanche-Benveniste**, Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*. Ophrys, Paris.
- Blasco-Dulbecco**, Mylène (1999), *Les dislocations en français contemporain*. Honoré Champion, Paris.
- Blasco-Dulbecco**, Mylène & **Caddéo**, Sandrine (2001) « Apposition et dislocation : la séquence pronom+lexique+clitique ». *Recherches sur le français parlé* 16, 125-149.
- Cadiot**, Pierre & **Furukawa**, Naoyo (éds) (2000), « La prédication seconde ». *Langue française*, 127.
- Combettes**, Bernard (1998), *Les constructions détachées en français*. Ophrys, Paris.
- Dupont**, Norbert (1985), *Linguistique du détachement en français*. Éditions Peter Lang SA, Berne.
- Fradin**, Bernard (1988), « Approche des constructions à détachement : la reprise interne ». *Langue française*, 78, 26-56.
- Fradin**, Bernard (1990), « Approche des constructions à détachement : inventaire ». *Revue Romane* 25 : 1, 3-34.
- Furukawa**, Naoyo (2003), « Les éléments initiaux détachés et la thématization ». *Cahiers de praxématique* 40, 127-147.
- Givón**, T. (1990), *Syntax. A functional-typological introduction*. Benjamins, Amsterdam / Philadelphia.
- Havu**, Eva (2002), « L'interprétation des constructions détachées ». *Cercle de linguistique appliquée à la communication* 10, www.uem.es/info/circulo/no10/havu.htm.
- Havu**, Eva (2003), « Sur quels principes l'interprétation des constructions détachées repose-t-elle ? » *Actes du XV^e congrès des romanistes scandinaves*, Oslo 12-17 août 2002. <http://www.figbib.uio.no/roman/page21.html>, 389-400.
- Havu**, Eva (2004), « L'interprétation des constructions participiales appositives ». *La Linguistique* 40, 65-82.
- Havu**, Eva & **Pierrard**, Michel (à paraître (a) dans *L'Information grammaticale*), « Le détachement est-il une propriété basique de la prédication seconde ? »

Havu, Eva & Pierrard, Michel (à paraître (b) dans les Actes du colloque *Le français parlé des médias* (Stockholm 8-12 juin 2005)), « Prédication seconde et type de discours : les adjoints participiaux dans les médias oraux ».

Herslund, Mikael (2000), « Le participe présent comme co-verbe ». *Langue française* 127, 86-94.

Neveu, Franck (1998), *Études sur l'apposition*. Honoré Champion, Paris.

Neveu, Franck (1998), « Les constructions appositives frontales et la structure informationnelle de l'énoncé ». Forsgren & Jonasson & Kronning (eds) *Prédication, assertion, information*. Acta Universitatis Upsalensis, Uppsala. Pp. 367-375.

Neveu, Franck (2000), « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle ». *Langue française* 125, 106-124.

Neveu, Franck (2003), « Détachement, adjonction, discontinuité, incidence... ». *Cahiers de praxématique* 40, 7-19.

Prévost, Sophie (2003), « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents ». *Cahiers de praxématique* 40, 97-125.

Le Querler, Nicole (2003), « Le *nominativus pendens* en français ». *Cahiers de praxématique* 40, 149-165.

Riegel, Martin & alii (5ème éd. 1999 ; 1ère éd. 1994), *Grammaire méthodique du français*. PUF, Paris.